

JOINT COMMISSION FOR POLITICAL PRISONERS AND REFUGEES
Office in Morocco:
HACHETTE BUILDING
CASABLANCA

Casablanca, le 24 juin 1943

Monsieur le Consul de Grece,
Consulat de Grece,
Villa Volubilis, Bd des Rgts Coloniaux,
Casablanca.

Monsieur le Consul,

Poursuivant ses efforts d'eclaircir le probleme des camps de concentration au Maroc, la Joint Commission for Political Prisoners and Refugees a demande au Cabinet Militaire de Rabat de lui fournir la liste suivante:

"Liste nominative des etrangers soumis le 3.11.1942 a une mesure privative de liberte et se trouvant encore sous le coup de cette mesure le 1er juin 1943 (Internes ayant fait l'objet d'une mesure d'eloignement de l'autorite militaire)."

Les ressortissants Grecs dont les noms suivent se trouvent indiques sur cette liste:

LOUSIS Spyridon ne le 28.10.1900, de profession non definie
VOULALAS Marie, ----- " " " "
epouse LOUSIS

Motif de la mesure prise: Vente de boissons alcooliques a des indigenes musulmans. Expulsion non executable. En Residence obligee au centre d'hebergement de SIDI EL AYACHI.

Nous apprecierions si vous vouliez nous faire connaitre si les ces personnes vous interessent et si vous pouvez nous fournir des renseignements suffisamment favorables sur l'un ou l'autre pour justifier une intervention de la Joint Commission en vue de leur liberation.

Nous attendons votre reponse avec interet.

Veuillez agreer, Monsieur le Consul, l'expression de mes sentiments distingues.

Kendall G. Kimberland.